

LA RACINE QUI *NOUS* PORTE :

Il y a confession de foi et confession de foi !

La célébration, cette année, du cinq centième anniversaire des débuts de la Réforme est l'occasion, pour les protestants, de se rendre davantage visibles aux yeux des sociétés auxquelles ils appartiennent. Au cours de manifestations de masse, certes, telles le “Kirchentag” allemand – qui s'est déroulé en mai à Berlin et à Wittenberg – ou le festival français “Protestants en fête” – qui aura lieu à Strasbourg en octobre, mais également en rendant publiques des confessions de leur foi en termes renouvelés, audibles par nos contemporains.

Ainsi, au cours de son synode national tenu à Lille ce 27 mai dernier, l'Église protestante unie de France a adopté, au terme d'un long cheminement auquel ont été associées les paroisses et les synodes régionaux, une nouvelle Déclaration¹ de Foi² qui sera sujette à une évaluation synodale au terme des quelques années d'un “temps de réception”. Notons toutefois que l'EPUdF conserve sa référence aux confessions de foi historiques de ses deux composantes luthérienne et calvinienne : la confession d'Augsbourg (1530) et la confession de La Rochelle(1559). On peut supposer que la référence aux symboles de l'Église ancienne comme le symbole des Apôtres ou le symbole de Nicée-Constantinople n'ont pas non plus été abandonnées.

Lorsqu'on compare ces anciennes confessions à la récente déclaration de l'EPUdF, on peut constater une différence essentielle qui tient à leur fonction : la déclaration se présente en effet davantage comme une proclamation libre, spontanée et engagée de la foi chrétienne (utilisation du “nous”), alors que les textes traditionnels ont un aspect dogmatique massif, froid, abstrait.

1 'Déclaration' au lieu de 'confession', sans doute parce que ce dernier terme est devenu un tant soit peu obsolète.

2 On peut la consulter à cette page du WEB :

<https://www.reforme.net/religions/protestantismes/une-declaration-de-foi-pour-leglise-protestante-unie/>

Personnellement, il m'est impossible de donner mon assentiment, pour prendre un exemple, au symbole des Apôtres – qui, soit dit en passant, est lu de plus en plus rarement au cours de nos liturgies dominicales – *en ce qu'il serait une expression de ma foi de chrétien nourri par l'étude et la lecture des Écritures*. Le théologien luthérien français Oscar CULLMANN (1902-1999), considère que le symbole des Apôtres est un résumé unique et incomparable de la foi chrétienne.³ On peut comprendre en effet et a priori que, pour s'y retrouver dans cette forêt de textes que constituent les écrits bibliques, il y ait eu besoin de s'y retrouver en en dégagant les choses principales, les éléments constitutifs. Mais est-ce à ce besoin que répondent les confessions de foi chrétiennes ? Je ne le pense pas.

Certes, les confessions de foi des Églises prennent appui sur les confessions de foi bibliques mais on peut facilement observer qu'elles ont été stimulées, non par le désir libre et spontané de témoigner de l'Évangile de Jésus-Christ, ce qu'elles ont fait par ailleurs, mais bien et décisivement par les diverses situations dans lesquelles ces Églises se sont trouvées pendant et en vertu de la prédication de cet Évangile. Les confessions de foi sont nées d'une nécessité qui s'est imposée aux chrétiens : les Églises ont dû répondre à des objections qui visaient le cœur de la foi chrétienne, à des malentendus, et se défendre contre les erreurs et hérésies qui avaient pris naissance tant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'elles-mêmes, afin de créer un espace de liberté pour la prédication de la bonne nouvelle du salut en la personne de Jésus le Christ, telle qu'elle est magnifiquement exprimée dans ce que l'on peut considérer comme la plus ancienne confession de foi chrétienne et comme le point de cristallisation du développement de tout le Nouveau Testament, à savoir :

Oui, je vous ai transmis ce que j'ai moi-même reçu
d'essentiel :

Christ mourut pour nos fautes
conformément aux Écritures
il fut enseveli

3 *Les premières confessions de foi chrétiennes* (1948) et *La tradition* (1953).

et le troisième jour il est éveillé
conformément aux Écritures
il s'est montré à Céphas puis aux Douze
ensuite il s'est montré à plus de cinq cents frères à la
fois
la plupart d'entre eux sont toujours là
certains se sont endormis
ensuite il s'est montré à Jacques puis à tous les
envoyés⁴
...

Avec les confessions de foi traditionnelles, on n'a pas affaire à des exposés spontanés et équilibrés du *kérygme*, de la proclamation évangélique, mais bien à des actes de défense où l'Église va souligner les points du *kérygme* qui sont attaqués, discutés ou rejetés par l'ennemi, par ceux qui, du dedans ou du dehors constituent une menace pour l'intégrité de la proclamation évangélique et par suite pour l'existence-même de l'Église.

En fait, il ne s'agit pas de rejeter les confessions de foi pour ce qu'elles sont mais bien pour ce qu'elles ne sont pas : la “substantifique moelle” de la Bible. Par contre, si nous prenons ces confessions comme les armes légitimes d'une défense destinées à protéger l'Évangile prêché, nous leur donnons leur véritable place, celle qu'elles n'auraient jamais dû quitter. Nous pouvons même accorder au symbole des Apôtres une valeur tout à fait exceptionnelle dans la mesure où il répond aux éternelles objections faites à la foi chrétienne. En fait, on peut comparer les confessions de foi à ces murailles qui entouraient les villes d'autrefois : elles avaient l'éminente fonction de mettre à l'abri des violences extérieures, ou aux fonctions de police qui en contenaient la violence interne, pour permettre l'existence et le développement d'une vie sociale harmonieuse. Mais il est bien connu qu'on ne vivait pas sur les murailles, pas plus que les institutions policières n'étaient ni ne sont encore, d'ailleurs, source de vie !

4 1 Co 15,3-7 (La Bible, éditions Bayard/Médiaspaul)

Lors d'un "Midi de la Bible" que j'animais dans les années 90, je faisais, à la théologienne invitée pour nous entretenir de l'*Apostolicum* (le symbole des Apôtres), l'objection que je viens de développer. Elle était évidemment bien consciente du fait que cette confession de foi avait une fonction polémique et défensive, mais elle estimait néanmoins qu'elle pouvait être utilisée comme un condensé de la foi chrétienne.

Quant à moi, je pense qu'il faut refuser cette manière de voir. Et je ne comprends pas que l'Église ait toujours pris l'*Apostolicum* pour un résumé légitime de la foi apostolique, même alors qu'elle était consciente de sa véritable fonction. La raison en est peut-être à trouver chez CULLMANN lui-même, qui accorde aux temps apostoliques (l'époque qui va de la mission reçue du Christ ressuscité par les apôtres à la mort du dernier d'entre eux) le privilège de faire partie, en la clôturant, de ce qu'il appelle l'*histoire du salut*, lui donnant ainsi une valeur quasi canonique à l'instar des écrits du Nouveau Testament. Cette sacralisation des temps apostoliques est, à tout le moins, suspecte !

De toute façon, si le Credo (autre désignation du symbole des Apôtres) était un résumé de la foi chrétienne, ce serait un résumé raté. Il faudrait bien sûr plus que l'espace d'un article pour le démontrer. Mais on peut déjà signaler ceci que je sou mets à la réflexion du lecteur : est-il possible d'accepter comme résumé de la proclamation chrétienne une déclaration qui passe à la trappe la totalité de l'Ancien Testament, alors qu'il est impossible de comprendre valablement quoi que ce soit au Christ et au témoignage que lui rend le Nouveau Testament sans se référer fondamentalement à la Bible hébraïque ?

Jean-Marc DEGRÈVE